

MISSIONS ET OBJECTIFS

L'Institut de Formation et de Recherche en Population, Développement et Santé de la Reproduction est un Institut d'Université créé par délibération de l'Assemblée de l'Université en sa session du 26 février 1999.

Il a pour vocation de :

- former des spécialistes de haut niveau capables d'appréhender au double plan théorique et pratique les interrelations entre population, développement et santé de la reproduction ;
- promouvoir la recherche afin d'éclairer davantage ces questions ;
- définir des politiques cohérentes de population, les traduire en programmes, les mettre en œuvre et enfin les évaluer.

INSTANCES DECISIONNELLES

Les principales instances décisionnelles de l'Institut sont :

- Le Direction Administrative
- la Direction des Etudes
- la Direction de la Recherche
- le Conseil Pédagogique et Scientifique.

COÛT DE LA FORMATION

- ❖ **Master 1** : 750 000 F/année
- ❖ **Master 2** - Recherche : 750 000F/année
- Professionnel : 1 200 000F/année

POUR LES BOURSIERS

- Master 1 : 1 775 000F
- Master 2 (**Recherche**) : 2 075 000F
- Master 2 (**Professionnel**) : 2 480 000F

DOSSIER A FOURNIR

- Demande d'inscription adressée au directeur,
- Lettre de motivation,
- Curriculum vitae,
- Copies légalisées des diplômes,
- Relevés de notes
- Attestation de baccalauréat
- Acte d'état civil
- Frais de dossiers (**nationaux**) 5 000 F
- Frais de dossiers (**non-nationaux**) 25 000 F
- **Pour ceux qui n'ont pas un diplôme de l'UCAD merci de Déposer une demande d'équivalence au Rectorat avant le 30/09**

ADMISSION

Peut s'inscrire au **Master 1**, l'étudiant justifiant :

- soit d'un diplôme de licence en Sciences Humaines, sociales ou naturelles,
- soit d'un diplôme professionnel des Ecoles Nationales délivré au bout de trois (3) ans de formation après le Baccalauréat ou de tout autre diplôme admis en équivalence ou en dispense par arrêté rectoral.

Peut s'inscrire au **Master 2** (MPDS 2) :

- l'étudiant ayant obtenu les 60 crédits du Master 1(MPDS 1),
- l'étudiant titulaire d'une maîtrise compatible avec les champs des questions de population,
- l'étudiant ayant validé au moins 40 crédits sur les 60 du Master 1(MPDS).

L'admission se fait par examen de dossier par un jury de sélection dont la composition est fixée par le Directeur, sur proposition du responsable du Master et après entretien avec le candidat dans les cas suivants :

- De l'étudiant titulaire d'un autre Master de l'UCAD ;
- De l'étudiant provenant d'un établissement d'enseignement supérieur autre que l'UCAD.

L'inscription est accordée après avis du Conseil Pédagogique et Scientifique de l'IPDSR

DOCTORAT

- Titulaires d'un master en Population, Développement et Santé de la Reproduction ou tout autre diplôme admis en équivalent avec au moins la mention bien après avis du comité scientifique et pédagogique

FORMATION A LA CARTE

- Dispensée sous forme de modules présentant des objectifs déterminés selon le profil des apprenants.



MASTER EN POPULATION, DEVELOPEMENT ET SANTE DE LA REPRODUCTION



**INSTITUT DE POPULATION, DÉVELOPPEMENT
ET SANTÉ DE LA REPRODUCTION (IPDSR)**

**ADRESSE
UCAD / CAMPUS BRGM
AVENUE CHEIKH ANTA DIOP, BP 45550 DAKAR-FANN**

ENSEIGNEMENT

Les Unités d'Enseignement (UE) constituent la base du système Licence Master Doctorat (LMD). L'enseignement est développé dans une perspective interdisciplinaire mettant en interaction les sciences bio-médicales, sociales et humaines.

Après le tronc commun du Master 1, les étudiants ont le choix entre :

- la filière « Recherche », qui après le Master 2 Recherche et l'enrôlement dans un programme doctoral, prépare les étudiants aux métiers de la recherche et de l'enseignement universitaire ;
- la filière « Professionnelle » qui dans le cadre du Master 2 Professionnel, forme les étudiants à la prise en charge, dans le monde du travail, des questions de population, de développement et de santé.

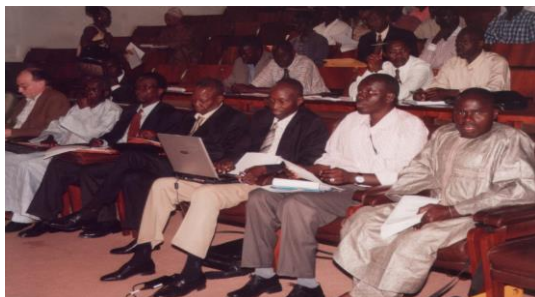
Les débouchés de nos produits sont les postes de chargés de programmes au sein de l'administration, des institutions et des ONG orientées vers ces questions.

La formation dispensée, en présentiel ou à distance, comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués ou pratiques et, un stage en organisme pour des compétences professionnelles.

RECHERCHE - EXPERTISE

L'institut développe des programmes de recherche dans divers domaines touchant aux questions de population dont :

- la santé,
- la migration internationale,
- la formation des formateurs etc.



MOYENS

L'Institut dispose de salles de cours, informatiques, de documentation ainsi que de salles de réunions.

Une équipe d'intervenants de profils divers (médecins, démographes, sociologues, économistes, statisticiens, géographes, communicateurs, informaticiens) assurent les enseignements et animent la recherche :

- enseignants chercheurs de facultés et écoles supérieures ;
- professionnels de l'Administration, ONG et partenaires au développement.

L'Institut dispose d'un parc informatique permettant la saisie et l'analyse de données d'enquêtes.



PARTENARIAT

L'Institut reçoit le soutien financier de l'UNFPA et d'autres bailleurs comme la Fondation Hewlett, l'UNICEF, et l'AUF. Il dispose de partenaires scientifiques et pédagogiques : IRD, INED, CEPED, ANSD, UEPA, OMS, ISSP, Université d'Ottawa, Université de MC GILL.

**Pour tout renseignement complémentaire,
s'adresser au secrétariat
Téléphone / Fax : 33 825 40 01
Mail : ifrpdsr@ucad.sn / Site : www.ipdsr.org**

DATE LIMITE DE DEPOT :

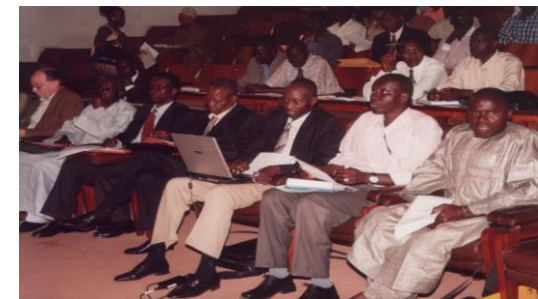
RESULTATS

De 2000 à 2007, l'Institut a formé 182 étudiants aux trois niveaux (Maîtrise, DEA et DESS). 5 étudiants sont inscrits au programme de doctorat.

Ces étudiants proviennent de plusieurs pays : Sénégal, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Tchad, Cameroun, RDC, Rwanda, Gabon, Burkina Faso, Niger et Mali.

L'Institut offre des formations à la carte pour le renforcement des capacités des professionnels en activité.

Il édite le bulletin « Populations africaines », la revue « Population et Développement en Afrique » ainsi que des rapports périodiques.



PERSPECTIVES

- Le renforcement du partenariat avec les institutions intervenant dans le domaine de la population et du développement
- L'élaboration d'un plan stratégique quinquennal avec l'appui de la Fondation Hewlett sur la base d'une évaluation institutionnelle des enseignements et des produits
- L'obtention de la Certification ISO.